

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 MAI 2015

SORTIE DU CAPITAL DE FAAC

Les groupes Faac et Somfy ont conclu à l'absence de projets de développement communs et décidé par là même de dénouer les liens capitalistiques existants (détention de 34% du capital de Faac par Somfy et de 7,3% de celui de Somfy par Faac).

L'opération de décroisement de leurs intérêts respectifs passera par l'exercice d'un droit de retrait statutaire et donnera ainsi lieu à l'annulation des actions Faac détenues par Somfy. Elle aura comme contrepartie pour Somfy la rétrocession des 571 400 actions Somfy détenues par Faac et le versement d'une soulte fixée à 50,7 millions d'euros.

Une partie de ces titres sera annulée de sorte à limiter à 7,2% la portion du capital auto-détenu par Somfy à l'issue de la rétrocession.

Les différentes transactions liées à l'opération devraient être effectives dans les prochains jours et intégrées ainsi dans les comptes du premier semestre.

/ PROFIL

Le groupe Somfy est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment.

/ CONTACTS

Somfy

Pierre Ribeiro : 04 50 40 48 49

Jean-Michel Jaud : 04 50 96 70 65

Shan

Fr-Xavier Dupont : 01 44 50 58 74

